

POSTULAT

Auteur	Les Verts, par Celine DESSIMOZ et Maude KESSI-PRAZ
Objet	Guide pratique pour l'employé.e d'Etat afin de réduire les impacts environnementaux.
Date	16/06/2020
Numéro	2020.06.192

Le canton du Valais compte 3'300 employé.e.s au 31 décembre 2019. Pour effectuer leur travail, la majorité des employé.e.s ont recours à l'informatique et la bureautique. Le parc informatique à leur disposition compte 4700 ordinateurs et 1450 imprimantes, dont 550 sont partagées.

Afin d'économiser de l'énergie, la « Directive sur l'utilisation des systèmes d'information » demande aux utilisateurs-trices d'éteindre les systèmes informatiques personnels à la fin de chaque journée de travail. Toutefois, bon nombre d'ordinateurs et d'écrans restent allumés la nuit. La directive rappelle également de supprimer régulièrement les courriels obsolètes. Cependant le service cantonal de l'informatique reçoit régulièrement des demandes visant l'augmentation de capacité des boîtes mail. Nous constatons donc que la directive n'est pas suffisamment suivie.

L'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en vue de réduire la consommation énergétique de la fonction bureautique et informatique serait un moyen efficace pour sensibiliser le personnel à cette problématique. Il expliquerait clairement, à l'aide d'un contenu visuel attrayant, comment réduire la consommation énergétique en lien avec les ordinateurs, en utilisant les imprimantes à bon escient, en économisant le papier, en optimisant la réception et les envois de mails, en gagnant en efficacité lors des requêtes sur le web, en mettant en place un stockage des données plus économe etc...

Il serait intéressant d'élargir la réflexion à l'ensemble de l'environnement direct des employé.e.s d'Etat : éclairage, chauffage, eau (bannir les fontaines...), aération, fermeture des stores, etc... Et pourquoi ne pas aller encore plus loin en évoquant les modes de transports durables pour les trajets du domicile au lieu de travail (vélo, transport en commun, covoiturage, vélos électriques récemment mis à disposition du personnel).

Ce guide pratique pour les employé.e.s d'Etat pourrait donner de la visibilité aux mesures déjà mises en place ou proposées par certains services. Il représenterait un projet transversal et répondrait tout à fait aux critères d'acceptation des appels à projets lancés dans le cadre de l'agenda 2030.

Conclusion

Ce postulat demande au Conseil d'Etat d'élaborer un guide de bonnes pratiques, convivial et attrayant, à l'attention des employé.e.s d'Etat. Ce guide aurait pour but de les sensibiliser à la contribution qu'ils peuvent apporter au quotidien en matière de diminution d'impacts environnementaux. Il regrouperait ainsi tous les bons conseils et opportunités mise en place en matière de bureautique, d'informatique, d'environnement immédiat et de transport. Enfin, ce projet pourrait être construit dans le cadre des appels à projets effectués auprès des

services pour l'agenda 2030.